

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG Centre national de gestion

Arrêté du 14 décembre 2016 établissant la liste des élèves-directeurs et élèves-directrices d'hôpital inscrits sur la liste d'aptitude à compter du 1^{er} janvier 2017

NOR : AFSN1631094A

La directrice générale du Centre national de gestion,
Vu l'article L 6141-1 du code de la santé publique ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 77-812 du 13 juillet 1977 relatif au régime de sécurité sociale des agents stagiaires des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial ;
Vu le décret n° 2001-424 du 14 mai 2001 fixant le régime indemnitaire à l'École nationale de la santé publique des élèves directeurs et élèves directrices stagiaires ;
Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu les résultats proclamés par le jury de fin de formation qui s'est réuni en séance le 9 décembre 2016 ;
Vu l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente, en séance du 13 décembre 2016,

Arrête :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} janvier 2017, en application de l'article 5 du décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié susvisé, les élèves directeurs(trices) d'hôpital mentionné(e)s ci-dessous, ayant satisfait aux épreuves de fin de formation du corps des directeurs(trices) d'hôpital, sont inscrit(e)s sur la liste d'aptitude aux emplois dudit corps, par ordre alphabétique :

Mme ALBERT Valérie.
M. AVANTURIER Nils.
M. BELLICCHI Guillaume.
Mme BERTRAND Émeline.
M. BLAIS Yoann.
M. BLANC Hervé.
Mme BOYER Charlotte.
Mme BRAILLON Julie.
Mme BREGEON Gaëlle.
M. BREUER Conrad.
Mme CARDIN Charlotte.
Mme CARLE Émilie.
M. CHALVIN Paul.
Mme CHAMPEAU Léa.
M. CLEMENT Michel.

Mme COTIS Camille.
M. DA CRUZ Lionel.
Mme DAVENEL Jeanne.
Mme DE CARHEIL Ariane.
M. DELAIR Sylvain.
Mme DE LIMA LOPES Anne-Sophie.
Mme DEMEULENAERE Chloé.
M. DIRIG Nicolas.
M. DUTIL Jocelyn.
Mme FERRERO Alexandra.
Mme GEROME Éline.
Mme JACOB Nolwenn.
M. KERHUEL Bruno.
Mme KEROUAVULT Sylvaine.
Mme KUNDER Floriane.
Mme LABANSAT-BASCOU Anne-Cécile.
Mme LANGLET Alice.
M. LANGUMIER Fabrice.
Mme LE BONNIEC Cécile.
M. LE GUILLOU Yannick.
Mme LEMARIE Sonia.
M. LESPAGNOL Pierre.
M. LETESSIER Sébastien.
Mme MAGUIS Mathilde.
Mme MARCHAL Laëtitia.
M. MARECHAL Cédric.
M. MARGERIN Charly.
Mme MARTINEAU Aude.
Mme MEHU Marie.
Mme MIRJOL Laëtitia.
M. MONTERO Antoine.
Mme PAGE Camille.
M. PASCINTO Lionel.
Mme PASSY Iris.
M. PETIT Florian.
M. PIAUD Cédric.
M. PILLET Pierre-Alban.
Mme PINON Tiphaine.
Mme RANC Céline.
Mme RICHOUX Pauline.
M. ROBIN Thomas.
M. ROQUES Vincent.
Mme ROUX Amélie.
M. SACCOMAN Barthélemy.
M. SAUVEPLANE Paul.
M. SIMON Valentin.
M. SOURDILLE Aurélien.
M. TRIBALLEAU Clément.
Mme VALERY Aude.

Mme VEYRAT-DUREBEX Catherine.
M. VIELHOMME Gérald.
M. VINS Clément.

Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 14 décembre 2016.

*La directrice générale
du Centre national de gestion,*
D. TOUPILLIER